



**ACCUEIL JEUNES
MJC LABRUGUIERE**

1 avenue Victor Avérous
81290 Labruguière
05 63 73 33 50
secretariat-mjclabruguiere@wanadoo.fr
www.mjclabruguiere.fr

PROJET PEDAGOGIQUE

**ACCUEIL JEUNES
MJC LABRUGUIERE**

2021 / 2022

Mise à jour le 30 août 2021

I. Présentation

L'accueil Jeunes est un lieu de loisirs, d'épanouissement, d'apprentissage, de socialisation et de citoyenneté dans lequel l'équipe d'animation veille à prendre en compte les besoins et les préoccupations des jeunes.

Il s'agit de développer des modes de relation pour permettre aux jeunes de réaliser des projets personnels et collectifs.

L'accueil jeunes privilégie les actions et projets spécifiques, que ce soit en matière de sports, de loisirs ou de culture où seront mis en avant les thèmes les plus appropriés au public jeune tout en laissant le champ libre à l'expérimentation et l'innovation.

L'accueil jeunes est un ACM (Accueil Collectif de mineurs) habilité par la DDCSPP (*Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations*). L'accueil jeune est ouvert sur le temps périscolaire et extrascolaire.

Plusieurs temps d'accueil de loisirs sont proposés pour répondre aux différents besoins des jeunes et leurs familles:

- Les mercredis
- Les vendredis en soirées
- Les vacances scolaires
- Les temps périscolaires : pause méridienne et soir après les cours en partenariat avec les 2 collèges de la ville

Le projet pédagogique de l'Accueil Jeunes s'inscrit dans la droite ligne des finalités de la MJC que nous rappelons ici :

✓ La MJC a pour vocation de favoriser l'autonomie et l'épanouissement des personnes, de permettre à tous d'accéder à l'éducation et à la culture, afin que chacun participe à la construction d'une société plus solidaire.

✓ Elle est ouverte à tous, sans discrimination, permettant une relation conviviale entre les participants. Respectueuse des convictions personnelles, elle s'interdit toute attache avec un parti, un mouvement politique, une confession. La MJC respecte le pluralisme des idées et les principes de laïcité mis en avant dans les valeurs républicaines. Elle contribue à la création et au maintien des liens sociaux dans la ville, le quartier et le village.

✓ La démocratie se vivant au quotidien, la MJC a pour mission d'animer des lieux d'expérimentation et d'innovation sociale, répondant aux attentes des habitants. De telles actions, de tels services encouragent l'initiative, la prise de responsabilité et une pratique citoyenne. Les actions en direction et avec les jeunes sont une part importante de sa mission.

II. Les objectifs

- ✓ Accompagner les jeunes dans des actions, des parcours contribuant au développement de leur autonomie, de leur épanouissement individuel et collectif.
- ✓ Encourager et soutenir les pratiques artistiques amateurs.
- ✓ Développer des actions de solidarité visant à un rapprochement entre génération et personnes issues de milieux sociaux différents.
- ✓ Sensibiliser à un usage raisonné et responsable face aux numériques au service de l'expression citoyenne, du développement de l'esprit critique et de l'ouverture au monde.
- ✓ Proposer des espaces d'écoute et de paroles autour des préoccupations et questionnements des jeunes.
- ✓ Initier et participer à une réflexion partagée sur des questions de jeunesse et s'engager dans des actions partenariales.

La visée de ces actions et les relations avec les jeunes doivent se référer aux notions de droit-devoir et de liberté-responsabilité et non sur le seul mode de consommation sans contrepartie. Amener les jeunes à devenir acteurs de leurs loisirs. La question des loisirs doit être liée à celle de leur implication dans des projets, de leur engagement dans la structure. Les amener à s'engager personnellement dans des projets collectifs, dans lesquels ils pourront prendre des initiatives et confronter leurs idées.

III. Les moyens

1) Les relations

Les relations adultes/jeunes :

Chaque jeune doit trouver un adulte disponible, à l'écoute, qui le respecte et lui reconnaît le droit à la parole. Dans la limite de la vie de groupe, les relations adultes/jeunes doivent être individualisées. L'adulte s'adresse à différents individus, uniques et non à un groupe compact et massif. L'adulte en situation d'éduquant, se doit d'avoir une relation consciente avec le jeune : il n'est ni le copain, ni un parent, ni un surveillant, etc.

Les relations jeunes/jeunes :

Dans le cadre des vacances, les jeunes sont confrontés à d'autres milieux, d'autres cultures...Chacun doit pouvoir être respecté dans ce qu'il est, et bien sûr, respecter l'autre au même titre. La différence sera acceptée et reconnue.

Les relations adultes/adultes :

Il est important de favoriser la communication entre les adultes : entre les animateurs, le directeur, le secrétariat, l'agent d'entretien, les parents, les élèves, les acteurs locaux, les intervenants extérieurs...

2) La sécurité

Crise sanitaire/covid-19 :

Un protocole sanitaire détaille l'ensemble des mesures mise en œuvre par l'accueil jeunes. Il est mis à jour et consultable sur www.mjclabruguiere.fr.

La sécurité physique :

Elle doit s'entendre au sens large, c'est à dire dans les activités, les lieux, les effets personnels, etc. La prise en compte de cette notion de sécurité doit nous conduire à élaborer des réflexes permanents et des attitudes responsables. Ceci doit nous amener à évaluer le ou les risques inhérents à tous les lieux ou actions.

Toutefois la sécurité ne doit pas être une succession d'interdits, mais dépend plutôt de la manière dont l'activité est introduite, préparée et encadrée par les animateurs. Les activités considérées à risques doivent donc être encadrées par des adultes ayant les compétences pour le faire.

Crise sanitaire / Covid-19 : l'accueil, les activités, les sorties, les séjours sont pensées et organisées en respectant les mesures sanitaires (effectifs, masque, distanciation, hygiène...) dictées par le Ministère.

La sécurité affective :

Même si elle est difficile à délimiter, il paraît évident que le développement du sentiment de sécurité chez le jeune dépend d'abord de son entourage, perçu comme fort, protecteur, bienveillant. L'équipe d'animation se devra de mettre en place un climat où le jeune trouvera rapidement les repères affectifs dont il a besoin.

La sécurité morale :

La notion de morale chez le jeune dépend de l'interprétation et de l'intégration qu'il en a fait. L'accueil jeunes propose, en parallèle de l'école et de la famille, d'autres expériences, permettant aux jeunes d'étayer leur vécu et peut être de construire des représentations complémentaires.

De toutes ces conditions dépendront les relations entre les jeunes dans le groupe, les manières dont seront appréhendées les activités et les apprentissages. Un jeune qui aura confiance en ses animateurs sera plus à même de comprendre une interdiction, d'entendre et d'assimiler les consignes de sécurité.

C'est aussi dans cet esprit que les règles de vie collective seront établies avec les jeunes (dans le respect des objectifs du projet) ; ces règles de fonctionnement des différentes activités et des moments seront bien expliquées et rendues explicites, ceci afin que chacun en soit le garant, et que le groupe puisse s'y référer : ponctualité requise lors des différents rendez-vous, respect des lieux, des consignes, des intervenants et des autres participants, respect de la vie privée et du droit à l'image (ex : pas de diffusion de photos et de vidéos d'autrui sur les réseaux sociaux à son insu...). L'utilisation du téléphone portable est tolérée en dehors de la pratique des activités (sur les temps de pause par exemple)...

3) L'équipe pédagogique

- ✓ **Céline GONZALEZ** (DEJEPS), directrice de la MJC Labruguière (assure la direction de l'Accueil Jeunes) et coordinatrice CEJ (Contrat Enfance Jeunesse)
- ✓ **Catherine BRIAL**, secrétaire accueil
- ✓ **Bena BELAID**, animateur jeunesse (BPJEPS) et coordinateur technique
- ✓ **Elvia CARLES**, animatrice jeunesse (BPJEPS animation sociale)
- ✓ **Sébastien TAILHADES**, animateur jeunesse et multimédia
- ✓ **Timothée GAIGNARD**, animatrice jeunesse (BPJEPS)
- ✓ **Marie-Pierre ANTHUNEZ**, agent d'entretien
- ✓ **Stagiaires** (accueil ponctuel)

4) Le fonctionnement

- ❖ Le public

Les jeunes sont accueillis à partir de la 6^{ième} ou l'été qui précède leur entrée en 6^{ième}.

Par ailleurs, l'Accueil de Loisirs est susceptible d'accueillir en fonction des possibles, des jeunes porteurs de handicap. L'équipe d'animation prévoit l'accueil de jeunes en situation de handicap en fonction de la nature de l'activité proposée, du nombre d'encadrant(s), des caractéristiques du handicap, des capacités et envies du jeune... Un temps de concertation avec le(s) parent(s) et le jeune peut être organisé pour préparer cet accueil. Cette rencontre pendant les temps de loisirs est tout aussi bénéfique pour les jeunes en situation de handicap que pour les autres jeunes, en termes d'éducation à la vie collective, de développement individuel, d'entraide et de solidarité.

- ❖ Les activités

Il est proposé des activités, sorties et projets divers et variés afin de permettre aux jeunes d'accéder à des temps de loisirs, de découvrir de nouvelles pratiques (culturelles, artistiques ou sportives) et de les ouvrir à leur environnement.

Des temps d'informations et d'échanges sur des thématiques spécifiques à la jeunesse ou des sujets de société peuvent aussi être organisés.

Les activités proposées par l'accueil jeunes visent à favoriser une meilleure estime de soi, une meilleure confiance ou encore une meilleure image de soi. Il s'agit aussi de permettre aux jeunes de se rencontrer, d'être en groupe pour partager des temps de loisirs.

Ainsi on privilégie :

- les **activités ludiques** (jeux, énigmes...) permettant de développer chez le jeune des aptitudes sociales, cognitives et émotionnelles.
- la découverte et la pratique **d'activités physiques et sportives** ayant un effet bénéfique sur le développement, la socialisation, la condition physique...
- **l'accompagnement, découverte et la pratique d'activités artistiques** (arts plastiques, photo, théâtre, chant, musique...) qui permettent à chacun de se découvrir de nouvelles compétences et ainsi faire appel à sa créativité.
- la découverte et la **pratique d'activités culinaires** où les jeunes élaborent des recettes pour ensuite les déguster et partager un temps de convivialité.
- les **séjours** (1 à 4 nuits) et les **stages** qui permettent la découverte et la pratique d'activités sportives, artistiques ou/et de loisirs sur plusieurs jours (avec des intervenants qualifiés). Ces temps-là permettent à chaque participant de progresser sur une activité ou une technique et de vivre une expérience collective riche.
- la mise en place d'un **Chantier Loisirs Jeunes** chaque année, où en échange de travaux réalisés sur la commune, une réduction est accordée sur un séjour. Ce dispositif permet notamment de contribuer à la transmission du goût de l'effort et à la valorisation de l'implication de la jeunesse au regard des autres acteurs de territoire (élus, partenaires, habitants, parents...). Il s'agit d'un dispositif soutenu par la Caf et la Msa du Tarn.
- les **actions participatives** où en échange d'un travail d'intérêt communal (décoration, rangement, réparation...) les jeunes bénéficient d'un financement sur une animation ou bien de réductions sur une activité par exemple.
- la mise en place d'ateliers via le **pôle multimédia** (jeux en réseau, web radio...) permettant aux jeunes de s'initier aux pratiques numériques et d'y être sensibiliser.
- des **temps d'échanges et d'informations** sur des thématiques diverses pour permettre à chacun de confronter ces idées, développer son sens critique... (Égalité filles garçons, respect...)

- « **Promeneur du Net** », tous les mercredis de 14h à 16h (hors vacances scolaires), l'animateur multimédia de la mjc est à l'écoute des jeunes, des jeunes-adultes et des parents sur les réseaux sociaux pour répondre à un projet, une question, une inquiétude... et partager des pistes de réflexion et des outils pratiques. Il s'agit d'un dispositif soutenu par la Caf du Tarn.
- la mise en place de situation permettant de développer l'**autonomie** (déplacement en petit groupe sans animateur mais avec des repères donnés comme un espace délimité, un contact téléphonique... ; tâches confiées en autonomie comme le rangement ; la tenue d'une caisse lors d'une vente...)
- les projets en **partenariat** avec d'autres acteurs éducatifs de la commune et des environs dans une démarche d'ouverture et de cohérence éducative.

L'accueil jeune interagit également avec les autres domaines d'activités de la Mjc : les clubs, les évènements, la vie associative...

❖ Les lieux d'accueil

L'accueil des jeunes se fait dans les locaux de la MJC, 1 avenue Victor Avérous à Labruguière. Nous avons à disposition sur site :

- un bureau d'accueil-secretariat pour les familles
- un bureau de direction
- un bureau pour l'équipe d'animation
- une salle d'accueil principale : équipée d'un espace d'exposition et de projection, d'un espace jeu, de magazines, d'une table de ping-pong, de tables, de chaises, d'un canapé, d'étagères de rangement, d'un frigo, d'un micro-onde...
- une salle de spectacle équipée
- une salle multimédia : 10 postes, 6 casques, 4 webcams, un vidéoprojecteur...
- une salle d'activités polyvalente (radio, bricolage, création...)
- 3 WC
- un extérieur avec un espace œuvre et spectateurs ; et un accès direct sur un équipement sportif plein air.

A noter que les locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap (ascenseur, rampes d'accès...)

Hors site, sur la ville :

- un garage : véhicule, vélos, archives, matériel divers...
- 2 espaces rangement type garage : matériel théâtre, équipement camping, matériel divers...

Au pôle social, la salle polyvalente et l'espace cuisine peuvent être mis à la disposition de l'accueil jeunes sur réservation auprès de la collectivité.

Les gymnases du cosec, sur réservation, peuvent également être mis à disposition de l'accueil jeunes.

La salle de musculation du cosec, dont les appareils de musculation appartiennent à la MJC, est également mis à la disposition sur réservation.

D'autres espaces de la commune (Espace culturel du Rond-Point, salle La Méjane, salle La Fabrique...) peuvent aussi faire l'objet de demandes d'utilisations ponctuelles.

Par ailleurs, la commune bénéficie d'espaces publics accessibles : terrains et équipements sportifs, esplanade de La Méjane, parc d'En Laure, cour du château...

Les collèges St Dominique et Montagne Noire peuvent mettre à disposition une salle pour l'activité « foyer » qui se tient dans la cadre du CLAC le temps de la pause méridienne.

❖ Les modalités d'inscriptions

Les familles reçoivent le dossier général d'inscription via le collège, peuvent le retirer directement à la MJC Labruguière, ou le télécharger sur le site www.mjclabruguiere.fr. Ce dossier doit être accompagné des pièces à fournir et du règlement de l'adhésion annuelle.

Ce dossier sert à l'inscription

- ALSH : Accueil de Loisirs Sans Hébergement pour les mercredis, vendredis soirs et vacances scolaires (dont les séjours)

Et/ou

- CLAC : Centre de Loisirs Associé au Collège pour les ateliers qui se déroulent sur les collèges Montagne Noire et St Dominique le temps de la pause méridienne et le soir après les cours.

Pour chaque temps d'accueil (ALSH et CLAC) et/ou périodes spécifiques, un support de communication type planning est communiqué aux familles. A réception, le jeune ou le parent se tourne vers le secrétariat pour les réservations et le paiement.

Dans le cadre des activités proposées sur l'ALSH, la MJC rémunère des prestataires et utilise ses minibus pour certaines activités. Afin d'éviter de remettre en question l'organisation générale des sorties et des activités :

-Votre enfant sera mis en liste d'attente et non prioritaire tant que le paiement d'une activité ne sera pas réglé.

-Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'absence et d'annulation non justifiées : certificat médical obligatoire, justificatif pour motifs impérieux...

Dans le cadre des activités du CLAC, l'inscription se fait sur la base d'un forfait annuel. Si des ateliers venaient à être suspendus, la Mjc s'engage à prévenir les familles.

Sur l'ALSH, il peut arriver que des activités soient annulées en fonction des conditions météo ou si le nombre de participants est insuffisant, mais dans la mesure du possible une activité de remplacement sera proposée. Toutefois s'il y a annulation, les remboursements s'effectueront, à la demande des parents, sur les 10 jours suivants ou seront perdus.

Si le jeune venait à ne pas pouvoir être présent sur une activité où il est inscrit, nous demandons aux jeunes ou aux parents de prévenir l'équipe d'animation.

Nous comptons également sur les parents pour veiller à inscrire le jeune avec son consentement, en ayant au préalable pris le temps de formuler avec lui ses choix au niveau de l'inscription.

Lors de l'inscription les jeunes et le(s) parent(s) signent un règlement intérieur intégré un bulletin d'inscription.

❖ Les horaires d'ouverture

Pour l'ALSH, l'accueil jeunes est ouvert :

-le mercredi de 12h à 18h ou 13h30 à 18h (au choix).

L'accueil à partir de 12h permet aux jeunes qui sont sur les collèges de la commune de venir directement sur la Mjc à la sortie du collège avec un pique-nique pour partager le temps du repas avec un animateur et d'autres jeunes.

Un atelier futsal de 16h30 à 18h30 vient également compléter l'offre du mercredi.

-le vendredi soir l'accueil se fait de 17h à 21h ou plus tard selon l'activité proposée. A partir de 16h30, un animateur récupère les jeunes directement sur les collèges afin de les conduire à la MJC. Sur ce temps d'accueil soit il est demandé aux jeunes d'apporter le pique-nique ou alors le repas est compris dans l'organisation de la soirée.

-pendant les vacances, les horaires sont fonction des activités, sorties et projets proposées. Le plus souvent l'accueil se fait de 12h à 18h, de 13h30 à 18h, de 10h à 18h ou de 8h à 18h. Cela est détaillé sur le programme des vacances. Lorsque la journée débute avant 13h30, il est demandé aux jeunes de prévoir un pique-nique.

Pour le CLAC, l'accueil jeunes est ouvert :

-Sur le collège Montagne Noire, les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 11h30 à 13h30 et de 16h30 à 18h30. Les animations ont lieu à la MJC, au gymnase ou en extérieur sur la commune.

-Sur le collège St Dominique, les lundis mardis, jeudis et vendredis de 11h30 à 13h30 et de 16h30 à 18h30. Des ateliers spécifiques ont également lieu les mardis de 14h30 à 16h30 et jeudis de 15h30 à 16h30 dans le cadre des classes à thème. Les animations ont lieu sur le collège, à la MJC, au gymnase, en extérieur sur la commune....

Sur le CLAC, ce sont les animateurs qui viennent prendre en charge les jeunes directement au collège pour les conduire vers le lieu de l'activité.

-D'autres temps d'intervention sur des actions ou projets spécifiques peuvent avoir lieu en cours de saison (atelier mix avec la classe CHAM du Collège Montagne Noire, spectacle de fin d'année avec les séances au collège St Dominique....)

❖ Les tarifs

Les frais d'adhésion sont fixés à 10 euros et donnent droit à la carte astuce de la MJC pour la période du 01/09/21 au 31/08/22.

Dans le cadre de l'ALSH :

Le tarif indiqué sur les programmes d'activités communiqués aux familles avant chaque période (mercredis-vendredis, petites et grandes vacances) est un « TARIF PLEIN ».

Pour les allocataires CAF, la MJC applique des tarifs dégressifs / Quotient Familial avec justificatif. La Grille tarifaire CAF est disponible sur le site www.mjclabruguiere.fr

Tarifs réduits pour les adhérents MSA jusqu'à 13 ans (Pass Accueil ALSH)

Ponctuellement des actions participatives (décoration, rangement, réparation...) peuvent être proposées aux jeunes et ainsi permettent d'obtenir des réductions sur une autre activité par exemple.

Dans le cadre du CLAC :

Le tarif est forfaitaire de 23€/la saison en plus de l'adhésion.

Mode de paiement possible : espèces, chèque bancaire, chèques ANCV, chèquiers collégiens.

❖ Les transports

Pour rejoindre les lieux d'activités et de séjours, l'Accueil Jeunes utilise les 3 minibus de la MJC. Ponctuellement, il peut arriver que la MJC mutualise un transport avec d'autres structures en faisant appel à une agence de transport en commun (bus).

❖ Les partenaires

L'accueil Jeunes est soutenu par la commune de Labruguière, la Caf du Tarn, la Fédération Départementale et Régionale des MJC. D'autres partenaires peuvent être mobilisés sur des projets spécifiques : Msa, Conseil Départemental et Régional, Adda du Tarn...

L'accueil jeunes privilégie également le réseau de proximité : association locales, ALSH enfance avec la passerelle #neuf13, Accueils jeunes des communes environnantes, Espace culturel le Rond-Point (cinéma, médiathèque, espace photographique Arthur Batut...)...

IV. L'évaluation

- Réunion hebdomadaire avec l'équipe d'animation
- Mise en place de temps d'échanges quotidiens lors des périodes de vacances avec l'équipe pédagogique où seront abordés le bilan de la

journée, la préparation de la journée du lendemain ainsi que les différents problèmes rencontrés.

- Associer les jeunes aux bilans des différentes activités proposées par la mise en place de temps d'échange, de discussion et d'enquêtes nous permettant d'évaluer ainsi leur implication au sein de l'accueil jeunes.
- Associer les familles au déroulement des activités et des projets mis en place et évaluer leur ressenti (questionnaire, échanges informels...)
- Analyser la fréquence et la régularité des jeunes participants.
- Etablir un bilan quantitatif et qualitatif après chaque période spécifique
- Temps d'échanges à l'issue d'actions ou projets spécifiques avec les partenaires associés (intervenants, bénévoles, adhérents...)
- Temps d'échanges réguliers avec les équipes pédagogiques des collèges (chefs établissement, professeurs, CPE, surveillants...)
- Points intermédiaires et bilan lors des instances/vie associative (réunion de bureau, Conseil Administration, Assemblée Générale)
- Bilan annuel avec les chefs d'établissement des deux collèges.